Un 11 novembre confiné

En raison des consignes sanitaires, les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées en comité restreint, non ouvert au public. Le maximum autorisé étant de 10 personnes, les anciens combattants étaient représentés par le Président, un porte drapeau et deux membres du bureau et la municipalité par le Maire et trois adjoints.

Pour donner un peu de solennité à la cérémonie, tous les participants se sont rendus du parking du cimetière jusqu’au monument aux morts par un défilé mené par Jo Roussel à la cornemuse. Après la levée des couleurs Jean Louis Morvan a lu le message des anciens combattants, puis Jean François Treguer maire celui de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et donné lecture des 20 noms des militaires morts pour la France France au cours des douze derniers mois. Le maire déposait ensuite une gerbe au pied du monument aux morts. La sonorisation était assurée par Daniel Impieri directeur de l’école de musique.